

Guy Le Fèvre de la Boderie, *Hymnes ecclésiastiques*, introduction de Jean Céard et Franco Giacone, texte établi et annoté par Jean Céard, appendices par Franco Giacone.

Cette édition couronne l'entreprise d'édition critique des trois grandes œuvres poétiques de Le Fèvre de la Boderie : *La Galliade*, exacte contemporaine des *Hymnes ecclésiastiques* (1578), qui a été rééditée par François Roudaut (Klincksieck, 1993) et les *Diverses meslanges poétiques* (1582, année de réédition des deux premiers), dont Rosanna Gorris a donné une édition de référence (Droz, également en 1993). Sans former un tout, ces trois ouvrages presque contemporains présentent de nombreux points communs, à commencer par une hétérogénéité que R. Gorris a qualifiée d'« esthétique de la diversité » ; et ces trois magnifiques éditions critiques, à la fois érudites et agréables à lire, offrent un accès sans précédent à l'œuvre poétique de Le Fèvre de la Boderie.

Plus que par une introduction, le présent ouvrage s'ouvre sur une série de sept études liminaires consacrées à la place des Hymnes dans l'œuvre de leur auteur, à la vie et à l'œuvre de Guy Le Fèvre de la Boderie, à la question des dédicaces et des dédicataires, à celle de la traduction, à des remarques spécifiques aux traductions de Dante et Pétrarque, à une étude des formes poétiques et enfin à une note sur l'établissement du texte. Reprenant certains de leurs travaux antérieurs, Céard et Giacone parviennent à donner à l'ensemble une réelle fluidité de ton et à éviter les redites.

Les *Hymnes ecclésiastiques* se présentent comme une somme monumentale de cent soixante-deux poèmes, presque tous en français, publiés en deux parties d'inégale importance. L'ordonnement des poèmes n'est jamais fortuit ; la place des traductions des poèmes mariaux de Dante et Pétrarque, par exemple, y revêt une valeur symbolique. La première partie, exclusivement composée de traductions, compte cent vingt-quatre hymnes, et trahit l'ambition de constituer un hymnaire français complet. Les hymnes y sont ordonnées suivant le calendrier liturgique et ses subdivisions traditionnelles : hymnes pour le Propre du Temps (de l'Avent à la Pentecôte), hymnes pour le Sanctoral (de juin à novembre), hymnes pour le Commun des martyrs, avec de nombreuses interpolations, qui contribuent à nuancer la forme traditionnelle de cette première partie. Par contraste, la seconde partie se présente presque comme un appendice : elle ne compte que trente-huit hymnes, soit moins du

quart du total, et mêle traductions et compositions de Le Fèvre de la Boderie. Cet ajout plus personnel propose un classement plutôt par genre littéraire — avec toutefois de nombreuses dérogations —: cantiques, psaumes mais aussi des chants royaux. L'hymne, dans l'acception d'alors, recouvre en fait toutes sortes de poèmes spirituels de forme mais aussi de longueur variée, tels que les cantiques, sonnets (dont deux particulièrement intéressants placés avant l'épître dédicatoire), rondeaux, et une majorité de poèmes iso- ou hétéro-strophiques échappant à ces classifications génériques.

Ces hymnes se situent au confluent de deux traditions illustrées par Le Fèvre de la Boderie, qui fut poète et traducteur, dans le sens le plus noble du terme ; car il fut, en grand humaniste, un passeur et un génial divulgateur autant qu'un poète de talent. Cette intense activité, souligne J. Céard, semble relever d'un dessein personnel plus qu'elle ne répondait aux occasions ou à des commandes. L'année de publication des *Hymnes ecclésiastiques* et de *La Galliade* est aussi celle de la parution, chez J. Macé à Paris, de sa traduction de la version italienne du *Sopra lo amore* de Ficin, qui s'ajoute à ses célèbres travaux d'orientaliste dont la Bible polyglotte de Plantin est l'illustration magistrale et à de nombreuses traductions du castillan et surtout du latin, ancien et renaissant : on doit à Le Fèvre de la Boderie des traductions de traités (le *De natura deorum* de Cicéron, mais aussi le *De vita* de Ficin, l'*Oratio de hominis dignitate* de Pic de la Mirandole, le *De harmonia mundi* de Fr. Zorzi) aussi bien que de poèmes (*De partu Virginis* de Sannazaro). L'année 1578, particulièrement fructueuse, vit sortir des presses non seulement deux œuvres poétiques majeures, mais rien moins que cinq traductions de traités.

L'une des originalités de ces *Hymnes ecclésiastiques* tient à la rigueur de l'entreprise de traduction, et au souci de fidélité à l'original qui anime Le Fèvre de la Boderie, qui indique scrupuleusement la source en exergue de chaque traduction. Contrairement, souligne J. Céard, aux *Hymnes communs de l'année translatez de latin en françoys en rithme* de Nicolas Mauroy (1527), qu'il ne connaissait peut-être pas, Le Fèvre de la Boderie distingue clairement l'œuvre de poète (les hymnes « de l'invention de l'auteur ») et celle de traducteur, en dépit de — ou grâce à — la conscience aiguë de la valeur et des limites de l'entreprise. Le Fèvre de la Boderie a par exemple maintenu autant que faire se pouvait la structure poétique de ses sources (souvent des quatrains,

mais aussi des sizains et dans une moindre mesure des huitains et des dizains), allant jusqu'à user de l'hétérométrie pour rendre la diversité de la métrique latine.

Le remarquable travail philologique de Jean Céard, qui livre une véritable édition bilingue en publiant la source latine en regard du texte de Le Fèvre de la Boderie, est donc particulièrement bienvenu. La diversité des sources spirituelles de l'auteur est telle qu'il serait bien difficile de s'y reporter si elles n'étaient ainsi rassemblées et elles-mêmes éditées selon des critères scientifiques rigoureux. Ajoutons que le principe même de la juxtaposition, qui offre au lecteur un double texte, invite naturellement l'œil à un libre parcours qui passe du latin au français et finit par évaluer, presque malgré soi, la part d'invention et de réélaboration du grand poète humaniste ; elle transparaît magistralement dans les rares cas où Le Fèvre de la Boderie a publié deux traductions d'une même strophe présente dans deux hymnes différentes, ou dans les cas où il publie sa propre poésie à la fois en latin et en français. Disposer de l'original latin permet aussi de saisir l'interprétation religieuse, typologique notamment, que recèlent la traduction aussi bien que l'écriture, et que J. Céard relie à l'expérience à la Bible polyglotte. On comprend aussi où se situe la frontière parfois ténue entre une traduction versifiée, qui impose à l'original une double distorsion et induit une distance, et une composition poétique foisonnante de culture personnelle. Le *Vergine bella di sol vestita* se trouve considérablement augmenté ; de manière générale, il y aurait beaucoup à dire sur la mémoire poétique et les emprunts qui nourrissent la création versifiée, spirituelle en particulier. Celle de Le Fèvre de la Boderie trahit, presque autant que ses traductions, un tissu d'influences et laisse souvent entrevoir les sources qui la parcourent. La table des sources bibliques des poésies de l'auteur donnée en appendice confirme d'ailleurs les intuitions de lecture.

Nombre de ces hymnes sont dédicacées (sans toutefois porter de dédicace). Fr. Giacone, qui note la répartition inégale de ces dédicaces dans les *Hymnes ecclésiastiques*, s'interroge sur la convenance entre les hymnes et leurs dédicataires (les hymnes mariales dévolues aux dames, des choix liés à l'homonymie entre le dédicataire et un saint, etc.). Le Fèvre de la Boderie inscrit dans son monument poétique tout le monde social et intellectuel qui fut le sien, et lui rend hommage : surgissent ainsi le cercle des théologiens parisiens, certains traducteurs en langue hébraïque, mais aussi les humanistes, les pro-calvinistes, les Parisiens attachés au loyalisme catholique, les

ligueurs et leurs ennemis. Le grand humaniste fait preuve d'un « catholicisme royaliste large et tolérant » que F. Giacone reconnaît comme à la fois conciliateur et composite. Cette attitude consensuelle peut d'ailleurs être étendue aux poésies elles-mêmes, où rien ne filtre de l'humanisme presque hétérodoxe de Le Fèvre de la Boderie, marqué par la formation auprès de son maître Postel. De même toute aspérité dogmatique a-t-elle été consciencieusement effacée et le prisme du catholicisme tridentin a-t-il conduit le poète à estomper la place des mythes païens, qui innervent pourtant la poésie chrétienne depuis ses débuts. L'allégeance à l'orthodoxie catholique romaine transparaît aussi dans l'effort pour offrir une traduction catholique de nombreuses hymnes vétéro-testamentaires, sorte d'écho inversé du psautier protestant, et dans l'importance accordée au culte marial, auquel Le Fèvre de la Boderie consacre treize de ses hymnes. (Curieusement, comme dans les recueils spirituels italiens contemporains, le culte des saints et des martyrs demeure secondaire, alors même qu'il constituait lui aussi un contrepoids fort aux succès de la poésie et de la musique protestantes.) Le Fèvre de la Boderie, qui s'est inspiré des *Hymni ecclesiastici* de Cassander (Cologne, 1556), s'appuie sur une quantité et une variété d'emprunts fascinante en elle-même. Bon nombre des hymnes figuraient dans deux éditions du Bréviaire (celle de 1568 mais aussi celle de 1526), d'autres sont beaucoup plus confidentielles. On retrouve ici des cantiques de la Bible, des hymnes de pères de l'Église (Prudence et saint Ambroise, Sédulius, Bède le Vénérable, Paulin d'Aquilée, saint Grégoire), et nombre de poètes anciens et modernes : V. Fortunat, saint Thomas d'Aquin, Dante (en particulier le 33^e et dernier chant du *Paradis*), Vida, Sannazaro, Pétrarque (dont le *Vergine bella*) etc. Contrairement à un Bréviaire ou à un Hymnaire (qui taisent leurs sources), les emprunts poétiques, le mode de constitution, le choix, dans le cas présent, de dédicataires pour les poèmes, accentuent la valeur personnelle d'un monument qui s'offre pourtant comme un recueil de prières destiné à un lectorat qui y trouvera matière à nourrir ses dévotions personnelles autant que son érudition religieuse.

Cette pure orthodoxie catholique romaine, nécessaire à l'obtention du privilège royal, se déclare dès l'épître à Henri III. L'« Espître au roi » s'inscrit dans la tradition, promise à un bel avenir, du chant catholique revendiqué comme antidote et contrepoison aux chansons lascives et impudiques des Réformés, c'est-à-dire, en premier lieu, au Psautier de Marot et Bèze. L'auteur déclare ouvertement compter sur

la musique pour donner à ses vers ce supplément d'âme seul susceptible de rivaliser avec le succès des psautiers protestants. Rappelons qu'à la date où Le Fèvre de la Boderie signe cette épître, longtemps avant que Desportes ne livre la traduction paraphrastique qui séduira enfin les musiciens, toutes les tentatives pour établir un psautier catholique français avaient échoué. En appelant la musique au secours de la poésie pour sauver l'Église, Le Fèvre de La Boderie illustre les propos théoriques qu'il avait tenus dans *La Galliade*, dans laquelle il accorde une attention particulière, parmi les sciences et arts, à l'architecture, à la musique et la poésie, conformément à l'idée selon laquelle le monde créé est proportion (« mesure, nombre et poids ») et qu'une œuvre construite selon ces mêmes principes l'exprimera mieux qu'une autre, non seulement par analogie, mais en vertu de ce que sa propre harmonie entrera en résonance avec le monde. L'invitation explicite à mettre en musique ses *Hymnes ecclésiastiques* ne fut pourtant pas entendue, et ce n'est qu'avec les *Airs spirituels* d'Anthoine de Bertrand (1582) que les factions catholiques purent s'enorgueillir d'apporter une réponse en musique aux succès protestants en matière de chant spirituel.

À côté de la somme d'érudition, il convient encore de mentionner la qualité matérielle de l'édition, le soin avec lequel sont mis en page les poèmes dotés de leurs multiples exergues, et bien souvent de leurs originaux latins placés en regard, et la qualité d'impression, habituelle à cette maison d'édition. La collaboration réussie entre deux grands spécialistes du sujet apparaît jusque dans les appendices réalisés par Fr. Giacone, qui complètent le corps de l'ouvrage, dont les notes infrapaginales donnent déjà variantes, concordances, et de rapides commentaires. Le premier appendice, vaste recueil de notices biographiques, éclaire considérablement l'identité des dédicataires et enrichit la connaissance des milieux dans lesquels évoluait Le Fèvre de la Boderie. Suit une table des sources bibliques des poésies de l'auteur, qui n'avait pas sa place dans le corps de l'ouvrage déjà très dense, et complète remarquablement l'identification et la publication des sources des traductions. Trois index (des noms de personnes, des incipits français, puis latins) permettent, enfin, de s'orienter dans le réseau poétique complexe de l'auteur.

Anne Piéjus